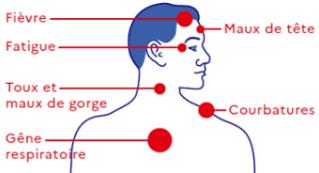




MESURES GENERALES SUR LE SITE

SURVEILLER LES SYMPTOMES

QUELS SONT LES SIGNES ?



En cas d'apparition des signes, ne venez pas sur site. Prévenez votre médecin traitant, votre manager et le SST. Suivant l'institut PASTEUR, les maux de tête, courbatures, fatigues apparaissent avant l'apparition de la fièvre.

Si ces signes apparaissent sur site prévenez votre manager, prévenez le service médical en composant le - - - -



DÉPLACEMENTS



Transports en commun : application de la règle 1 rang/2 -1 place /2.

Déplacements à pieds à privilégier
Limitation du nombre de personnes dans les ascenseurs

Ventiler : Dans les transports et dans les bureaux, ouvrir autant que possible les fenêtres pour créer une circulation d'air.



RESTAURATION

Quelques mesures parmi d'autres :

Lavage des mains obligatoires avant d'accéder au restaurant

Elargissement de la plage de restauration méridienne de **11h30 à 14h00** pour diminuer le nombre de personnes présentes.

Mise à disposition de sachets individuels de sauces et condiments, de bouteilles d'eau individuelles ou mesures équivalentes, distribution des couverts et du pain en caisse à l'aide d'une serviette individuelle en papier.

Disposition des chaises en quinconce dans les lieux de restauration et suppression 1 chaise/2

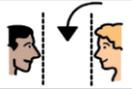
Passage de la carte de paiement par le salarié.



NETTOYAGE

Désinfection 2 fois par jour*

- Bacs affaires personnelles d'accès site
- Digicodes/badgeurs, barres centrales et interphones des tripodes
- Poignées de portes des lieux communs (vestiaires, sanitaires, salles de réunion, couloirs, ...)
- Rampes d'escaliers principalement utilisées
- Boutons des ascenseurs
- Stations COLIMO
- Tables des salles de réunion et bureaux identifiés comme étant indispensables dans le cadre du Plan de Continuité d'Activité
- Vestiaires, sanitaires y compris les loquets intérieurs des douches et toilettes (Salle des machines toutes tranches et Zone contrôlée)
- Couloirs des salles de commande (portes des toilettes, cuisine, sanitaires)



DISTANCE SANITAIRE

Mise en place d'un marquage au sol matérialisant la distance de courtoisie dans les locaux fermés présentant un risque de regroupement.



Limitation au maximum des accès salles de commande et du PCP.

Limitation du nombre de personnes dans les bureaux et espaces commun.

Réalisation des réunions à distance

Respect de la distance d'un mètre dans les regroupements extérieurs, notamment autour des abris fumeurs.



LAVAGE DES MAINS

Lavez vous les mains (eau + savon ou gel ou lingettes) plusieurs fois par jour-20 secondes au minimum.

Laver vous les mains avant de rejoindre votre poste de travail

Pensez y !

Pour éviter tout contact lors des passages des tripodes, pensez à tabuler votre code avec le coin de votre badge et pousser la barrière avec votre coude !

INFO

Le fréquence de nettoyage 2 fois par jour est celle recommandée dans les hôpitaux dans la crise actuelle.

RISQUE SPECIFIQUE & ADR

Si le risque spécifique Covid-19 s'ajoute aux risques existants sur un chantier, il doit être pris en compte dans les analyses de risque réalisées préalablement à la réalisation des activités.

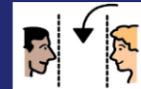
Pour chacune des phases de travail, il est nécessaire d'examiner si celles-ci occasionnent un risque de contact rapproché. Suivant le type d'activité, des parades complémentaires de protection individuelle ou collective seront définies.

MESURES EN ZONE CONTRÔLÉE



NETTOYAGE

Désinfection des « zones de contact corporel possibles » des portiques C2, des Contrôleurs Petits Objets CPO et des Lecteurs Multi Fonctions d'entrée de ZC réalisée 2 fois par poste en période de chantiers en travaux postés, sinon 2 fois par jour, *a minima* et nettoyage 2 fois/jour pour les autres vestiaires.



DISTANCE SANITAIRE

Affichage aux entrées de vestiaires froid et chaud pour respecter les distances sanitaires (1m minimum) et marques au sol.

DES MESURES COMPLEMENTAIRES SPECIFIQUES EN ENTREE ET SORTIE DE ZONE

Lavage des mains obligatoire dès l'entrée dans le vestiaire.

Maintien d'une distance d'au moins 1 m lors des opérations d'habillage/déshabillage dans les vestiaires.

Mise à disposition dans le vestiaire de gants cotons neufs et/ou nitriles, pour prendre les divers petits objets dont le dosimètre opérationnel.

MESURE SUR SITE NON EVEREST :

Utilisation obligatoire du casque individuel de sécurité en ZC.

MESURES SUR SITES EVEREST ET NON EVEREST :

Le contrôle du casque est obligatoirement réalisé dans le portique C2, en étant porté. La casquette du casque permet de maintenir une distance entre la grille et le visage.

Lavage des mains (eau + savon/ gel/ lingettes) obligatoire avant de passer au C2 et douche obligatoire si contact corporel avec les grilles de protection du C2.

Dans les ZC le C2 impacté est condamné en cas de crise de toux ou d'éternuements dans le C2, dans l'attente d'une désinfection réactive.